

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « surf et disciplines associées »

RNCP36973 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15475
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/04/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE RESSOURCES D EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19330159500016	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19442312500021	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES	19560085300012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1 du code du sport, la conduite de séances d'initiation ou la conduite de cycles d'apprentissage en surf et disciplines associées nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code.

ACTIVITÉS VISÉES

- Participation au fonctionnement de la structure de surf et disciplines associées
- Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ du surf et disciplines associées
- Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation ou d'apprentissage, d'enseignement et d'entraînement des activités du surf et disciplines associées
- Encadrement du surf et disciplines associées en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances d'animation et d'apprentissage.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ du surf et disciplines associées
- Mobiliser les techniques de la mention « surf et disciplines associées » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les types d'emplois accessibles aux titulaires du BPJEPS mention « surf et disciplines associées » correspondent à des emplois majoritairement à temps plein, dans les structures tels que les clubs affiliés à la Fédération française de surf, les écoles labellisées « Écoles françaises de surf » (EFS) et le secteur privé commercial qui dépasse en nombre les clubs associatifs et représente un fort bassin d'employeurs sur l'ensemble du territoire.

Le développement du stand up paddle, l'apparition et le développement de vagues artificielles, permettent au surf et aux activités de découverte du surf de toucher des nouveaux publics même si 70% de la pratique de l'activité demeure dans la région de Nouvelle Aquitaine.

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « surf et disciplines associées » exerce de manière autonome l'encadrement, auprès de tout public, de l'activité surf et disciplines associées : bodyboard, longboard, bodysurf, skimboard, stand up paddle dit « SUP », kneeboard, surf tandem, para-surf et para-surf adapté.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « surf et disciplines associées » permet d'exercer le métier de moniteur de surf et disciplines associées.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif en surf et disciplines associées est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- être titulaire a minima de l'attestation de formation relative au secourisme « premiers secours en équipe de niveau

1 » (PSE 1) ou équivalent en cours de validité et attester d'un niveau natatoire permettant de garantir la sécurité des pratiquants et des tiers et satisfaire au test d'exigences préalables.

b) produire une attestation de deux cent mètres nage libre réalisés en piscine.

c) réussir le test d'exigences préalables suivant :

Le candidat réalise, avec le support de son choix (surf ; bodyboard ; longboard ou stand up paddle surf dit « supsurf »), une prestation dans des conditions de compétition consistant en une ou plusieurs manœuvres sur une vague en exploitant sa hauteur et sa longueur fonctionnelle, avec vitesse et contrôle. Les deux meilleures vagues sont prises en compte.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 828 €
Selon la branche	5 977 € – 8 828 €
Prise en charge	Branches concernées
8 828 €	Valeur par défaut · 211 branches
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 977 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/04/2027
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36973/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	210 € – 8 820 €
Durée	15 – 1570 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 01/2026 à 11/2026

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	43 %
Période	03/2024 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	34 375 €
Coût moyen par dossier	2 292 €
Durée moyenne	807 h
Période	01/2024 – 06/2026
France compétences	81 %
Reste à charge titulaire	18 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.